

Arsène Altmeyer
Jean-Marc Villermet

J'ai été disciplinaire au fort d'Aiton



ÉDITIONS
CABÉDITA
2019

*À Marthe et Léon,
mes parents
Gabrielle et Dominique,
ma petite sœur et mon beau-frère
Françoise,
ma compagne*

Arsène Altmeyer

Couverture : Photo Jean-Marc Villermet

© 2019. Éditions Cabédita, CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-842-6

Préface

*Nous voulons être délivrés. Celui qui donne un coup de pioche veut connaître un sens à son coup de pioche. Et le coup de pioche du bagnard, qui humilie le bagnard, n'est point le même que le coup de pioche du prospecteur, qui grandit le prospecteur. Le bagné ne réside point là où des coups de pioche sont donnés. Il n'est pas d'horreur matérielle. Le bagné réside là où des coups de pioche sont donnés qui n'ont point de sens, qui ne relient pas celui qui les donne à la communauté des hommes. Et nous voulons nous évader du bagné, écrivait Antoine de Saint-Exupéry dans *Terre des Hommes* en 1939.*

Quand Jean-Marc Villermet m'a parlé du livre qu'il s'appropriait à publier, j'ai été parcouru d'un sentiment mêlé d'effroi et de curiosité.

Effroi, car j'ignorais totalement l'existence d'un bagné à Aiton en Savoie, fonctionnel il y a encore près de cinquante ans, et ma conscience m'incitait à en savoir davantage.

Curiosité, car les conditions quasi romanesques de la rencontre entre Jean-Marc Villermet et Arsène Altmeyer et la dimension historique me semblaient porteuses d'un écho tout à fait particulier dans la période contemporaine.

J'ai été disciplinaire au fort d'Aiton est l'aboutissement d'un long et pointilleux travail de recherches de la part de son auteur, le cœur du récit, issu d'un manuscrit du comédien Arsène Altmeyer, portant sur l'existence d'un bagné militaire, tenu secret, entre les années 1962 et 1972.

C'est fort de dix-neuf années de recherches que Jean-Marc Villermet dresse le contexte et redonne une perspective historique à ce bagne.

C'est d'ailleurs au Sénat qu'en 1959, Louis Namy, sénateur communiste de Seine-et-Oise, évoquait pour la première fois la situation des jeunes soldats français envoyés à Tinfouchy. N'ayant pas été entendu, c'est ce bagne situé dans la région désertique du Saoura qui fut transféré à Aiton.

À la lumière de ces pages, je suis certain que s'il est déjà le fruit de longues discussions entre acteurs du monde scientifique et universitaire, cet ouvrage n'est que le début de nombreux échanges dans l'avenir qui continueront de consacrer une place à part dans l'histoire de la Savoie et dans la mémoire nationale.

La défense à chaque instant des libertés publiques et la protection de l'État de droit doivent toujours nourrir la réflexion des responsables politiques. Assurément cet ouvrage remplira cet office.

Loïc Hervé
Sénateur de la Haute-Savoie
Secrétaire de la Commission des Lois

Partie I

Extrait du journal
d'Arsène Altmeyer

L'aspiration de l'homme pour la justice demeure vivace dans les cœurs.

Je ne permettrai jamais qu'on attente à ma dignité d'homme.
J'ai connu l'esclavage du fort d'Aiton.

Et j'ai ressenti là-dedans, dans ma poitrine, un grand mal, quand j'ai vu flotter au bout du mât les couleurs de ma patrie.

Je ne le croyais pas encore.

Alors j'ai rampé dans la boue.

Alors j'ai creusé des trous en chantant l'hymne du fort.

Alors seulement j'ai cru.

Alors seulement j'ai su.

Ab imo pectore.

Arsène Altmeyer

Arsène Altmeyer devant le fort d'Aiton le 22 juin 2017.

Photographie Jean-Marc Villermet.



Mars 1968

Je débarque comme un grand au Quartier Ruty de Besançon. Le Centre d'instruction et de préparation militaire fut ma première affectation effective. Il était commandé par les capitaines T. et P. À cette époque, tout semblait me prédestiner à un service militaire sans problème, susceptible de changer une existence, et je me frottais les mains d'une si belle perspective. Mais, une nouvelle mutation allait jeter un cinglant démenti à mes belles prévisions. En effet, fin avril 1968, je fus détaché pour la seconde fois. Et, cette fois-ci, ma nouvelle affectation, la délégation militaire de Vesoul, revêtait un certain caractère de promotion. Je fus proposé pour la qualité de service.

Je devins ainsi, pour mon malheur, le secrétaire chauffeur du colonel P., commandant la délégation militaire de Vesoul. Le colonel disposait en outre d'un chauffeur civil, et je passais le plus clair de mon temps à promener le commandant M. dans Vesoul et les environs. Ce dernier avait une superbe fille qui travaillait dans une clinique. Plusieurs fois, j'ai eu l'occasion de la conduire à son travail.

Tout au long du mois de mai, nous fûmes secoués par les fâcheux événements à Paris et en province. Un vent de fierté soufflait dans les cœurs, et cela se traduisait par des barricades partout.

Le 9 juin 1968 restera le jour de « L'affaire du colonel ». Qui était le colonel P. ? Un personnage orgueilleux, qui méprisait ouvertement tous ceux qui n'appartenaient pas à son rang, à

sa classe. Il faisait partie de cette haute volée d'individus qui nous considéraient comme des bêtes de somme à leur service, les populeux ! Il ne m'adressa jamais la parole sans mettre son monocle à l'œil gauche ; puis il se mit à parler en fixant un interlocuteur imaginaire, quelque part, autour de lui. Il ne daignait pas jeter son auguste regard sur un malfrat de mon espèce. Noble époux d'une noble vicomtesse, il se devait au moins cela ! Nous étions trois «deuxièmes lattes», détachés à la délégation militaire : Joël s'occupait du standard téléphonique, Yves était préposé aux travaux du service général, et moi-même, dans mon emploi de secrétaire chauffeur, je disposais de quelques libertés supplémentaires. J'en profitais royalement.

Ce jour-là, le colonel partait en permission. Son break 204 attendait déjà au bas de l'escalier. Pendant que le colonel s'aspergeait d'«Habit Rouge», ses larbins, Joël, Yves et moi, chargeaient le véhicule, sous la surveillance amusée du fils P. qui, du haut de ses 12 ans, donnait les directives :

– Êtes-vous satisfait ? questionna-t-il fièrement à l'approche du colonel.

– C'est très bien, mon fils, vous méritez d'être le fils de votre père.

Puis, en signe de récompense, il fit un geste de la main, l'air de dire :

– Fais-moi dégager cette racaille, ils me donnent des boutons.

Et le gamin de s'exécuter aussitôt :

– C'est fini ! Vous pouvez retourner à votre travail !

Le colonel jeta son bras autour des frêles épaules de son fils, et ils s'éloignèrent ensemble, disparaissant sous les platanes de la cour. Je ne pouvais m'empêcher de les suivre du regard et de penser :

– Qu'ont-ils donc de plus que moi ?

Je bouillais à l'intérieur. Je ressassais avec rage toutes les brigades et toutes les atteintes à ma dignité d'homme dont j'ai été victime, mais que je devais supporter en silence. Pourquoi devoir me taire ? Pourquoi servir servilement ? Ces temps ne sont-ils pas révolus ? À partir de ce jour, je savais qu'il allait arriver quelque chose. Je n'en pouvais plus. Je trahissais mes convictions d'homme libre en exécutant si basement. Cela ne pouvait durer éternellement. Au nom de quoi devrais-je supporter d'être traité ainsi ?

Le colonel P. reparut seul de dessous les platanes. D'un pas décidé, il se dirigea vers moi. Détournant son visage résolument vers la droite, comme si je sentais mauvais, il me tendit distraitemment de la main gauche la clé de son appartement en disant :

– Vous donnerez à manger à mon chien pendant mon absence. Il y a tout ce qu'il faut dans le frigidaire.

Je me mordis les lèvres. Donner à bouffer à son clebs ! Bientôt va falloir lui torcher le cul ! Mais je me tus, ou plutôt, je pris la clé en disant :

– Bien, mon colonel.

J'ignorais que cette clé allait sceller mon destin militaire. En attendant, le break du colonel s'éloignait.

L'installation facile dans une certaine complaisance, due à un mode de vie inattendu, et pour le moins spécial, avait exacerbé notre curiosité espiègle, et le break du colonel n'avait pas encore disparu au coin de la rue que déjà son appartement, tout chaud encore de sa présence, subissait les premiers assauts d'un commando pas comme les autres... Nous étions tous les trois, Joël, Yves et moi, en quête d'émotions nouvelles, si possible fortes. Imaginez l'aubaine ! Trois petits troupiers, en mission spéciale dans l'ancre de notre colonel bien-aimé...

Tout y était énorme, à commencer par la porte d'entrée à double battant : les sculptures dans le bois massif représentaient

des scènes sylvestres, où des lutins laids et pleins de rides dansaient au milieu d'une clairière en compagnie des animaux de la forêt. De nombreux panneaux et médaillons offraient des coupes débordantes de fruits et de fleurs, mariage réussi avec un certain bonheur. Deux colonnes, discrètement ouvragées, donnaient à l'ensemble un brin de majesté. La porte s'ouvrit, et nous pénétrâmes dans les lieux du Maître.

Nous fûmes littéralement aspirés par une espèce de long tunnel, troué de part et d'autre par une invraisemblable série de portes, les unes parfaitement closes, les autres, soit discrètement entrouvertes, soit insolemment béantes. De ces dernières, dégorgeaient sans complexe des flots de lumière crue et blanche qui faisaient presque mal aux yeux. Par endroits, ils éclaboussaient les murs jusqu'au plafond, y laissant apparaître des angelots à deux mètres, en stuc, occupés à déverser des corbeilles remplies de victuailles dans un immense lustre d'opaline turquoise en forme de vasque antique.

Je me sentais mal à l'aise, écrasé même par tout cet étalage de décors surchargés et parfois de mauvais goût. Je crois que j'aurais aimé remettre l'exploration des lieux à une date ultérieure. Hélas! C'était sans compter l'étonnante attitude de mes deux camarades... D'ailleurs, ils me semblaient a priori aucunement disposés à partager mon opinion. Bien au contraire. Joël et Yves évoluaient comme des poissons dans l'eau. J'étais estomaqué. C'était tellement incroyable que je ne comprenais pas. Vraiment à m'en faire tomber les bras. Justement, eux, qu'une timidité malade exposait à tout instant aux sarcasmes les plus cinglants... Et maintenant, cette désinvolture incompréhensible, presque indécente. Me faire ça à moi! Mais que pouvait bien signifier une aisance si peu coutumière chez deux lascars de cet acabit?

La joie que je ressentais alors, de manière si authentique au fond de mon être, était une découverte si grande pour moi

Table des matières

PRÉFACE.....	7
PARTIE I	
EXTRAIT DU JOURNAL D'ARSÈNE ALTMAYER....	9
MARS 1968	12
14 JUIN 1968.....	33
C'ÉTAIT EN DÉCEMBRE.....	45
C'ÉTAIT UN 19 DÉCEMBRE	53
22 JANVIER 1969: 14 H.....	62
IL EST 7 H DU MATIN	115
IL EST 3 H DU MATIN	118
8 H 47	123
PARTIE II	
COMMENTAIRES DE JEAN-MARC VILLERMET....	141
UN MANUSCRIT, UN AUTEUR.....	142
DES TRACES POUR L'HISTOIRE.....	169
LE TEMPS DU BAGNE ET DE L'EXCLUSION.....	182
CONFRONTATION DE SOURCES VARIÉES	197
REMERCIEMENTS	216
NOTES.....	220
TABLE DES MATIÈRES.....	223